

ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE L'ODET

Compte-rendu de l'Assemblée Générale saison 2018

1. ELEMENTS RELATIFS A L'ASSOCIATION

Nom de l'Association : Association sportive du golf de l'Odét
Adresse du siège social : route du Golf – 29950 CLOHARS FOUESNANT
Téléphone : 02.98.54.89.22

2. NOMBRE DE PRESENTS ET DE REPRESENTES

Conformément aux statuts de l'association, le quorum est respecté :
Nombre de membres présents ou représentés : 93
Nombre de membres représentés : 32

3. ELEMENTS RELATIFS A L'ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale s'est déroulée le samedi 2 février 2019 à 17 heures dans la salle de conférence du golf de l'Odét.

Les membres de l'association ont été convoqués individuellement par courriel.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque membre entrant en séance, ci-annexée.

Cette assemblée a été présidée par le Président, Monsieur Jean Claude GOUNAUD.

Le Secrétaire de séance était Madame Myriam GALAIS.

La feuille de présence est certifiée exacte et sincère par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

Le Président de séance rappelle qu'aux termes des statuts, l'assemblée générale délibère valablement quel que soit le nombre de membres présents ou représentés et que ses délibérations sont adoptées à la majorité des voix des membres présents ou représentés].

Le Président de séance met à la disposition des membres de l'association :

- la feuille de présence certifiée exacte et sincère ;
- les pouvoirs des personnes représentées ;
- un support de présentation des questions figurant à l'ordre du jour ;
- les comptes de l'exercice clos le 30 novembre 2018, arrêtés par le conseil d'administration ;
- les rapports, annexes et autres documents relatifs à l'exercice écoulé ;
- le budget de l'exercice en cours adopté par le conseil d'administration;

Puis il rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après.

4. ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal AG du 17 février 2018
- Rapports sportifs
 - Capitaine des jeux (rapport général)
 - Lady Captain
 - Capitaines des Equipes
 - Responsable séniors
 - Responsable école de golf
- Rapport financier
- Rapport moral
- Rapport des censeurs
- Vote des résolutions
 - Approbation des rapports présentés
 - Quitus au Conseil d'Administration
 - Election des censeurs
 - Election des membres candidats au Conseil d'Administration
- Remise des trophées

5. HORAIRES D'OUVERTURE ET DE CLOTURE

L'ouverture de séance a été effectuée à 17 heures.

La séance a été clôturée à 18 heures 45.

COMPTE RENDU

- Approbation du procès-verbal AG du 17 février 2018 : vote à l'unanimité.
- Exposé du rapport sportif effectué par Monsieur Louis TANGUY, Capitaine des jeux.
- Interventions des différents Capitaines d'Equipes sur les compétitions de l'année 2018 :
 - Equipes dames : Madame Marie Lise DEROINE
 - Capitaine équipes Messieurs : Monsieur Vincent LUCAS
 - Capitaine équipe Mid Amateurs : Monsieur Guy SEEWALD
 - Pour équipe sénior 1 Messieurs (vétérans 1) : Monsieur Didier ANDRE
 - Capitaine équipe sénior 2 Messieurs (vétérans 2) : Monsieur Gilles LAZAROU
 - Ecole de golf : Madame Stéphanie BERTHOLOM et Monsieur Roland STANZIONI
- Le rapport financier a été présenté par Monsieur Luc CORNEC, Trésorier de l'association, et validé par le Censeur désigné, Monsieur Patrick POUYET.

- Le Président de l'Association, Monsieur Jean Claude GOUNAUD a présenté le rapport moral.
- Vote des résolutions : les différents rapports sont approuvés à l'unanimité.
- Election au Conseil d'Administration :
 - Bureau de vote : Monsieur Roland STANZIONI, Madame Sonia DUBOSCQ et Madame Eva GUEGUEN
 - Six candidats se sont présentés : Monsieur Stéphane ANDRE, Monsieur Benoît LE BARON, Monsieur Luc CORNEC, Monsieur Gilles LAZAROU, Monsieur Olivier MALIMPENSA, Monsieur Jean François MOUNAUD.
 - Après dépouillement des votes émis par les adhérents, les six candidats sont élus en qualité de membres du conseil d'administration : Monsieur Stéphane ANDRE (87 voix), Monsieur Benoît LE BARON (84 voix), Monsieur Luc CORNEC (86 voix), Monsieur Gilles LAZAROU (86 voix), Monsieur Olivier MALIMPENSA (79 voix), Monsieur Jean François MOUNAUD (87 voix).
Ceux- ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 3 années.
- Intervention de Monsieur Pavel JIRSA, Directeur du golf de l'Odet.
- Le Capitaine des jeux a ensuite procédé à la remise des récompenses du championnat de Match Play du club.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 18 heures 45.

De cette assemblée, il a été dressé le présent procès-verbal. Il est signé par le Président de l'association, Monsieur Jean Claude GOUNAUD et par la Secrétaire Adjointe, Madame Myriam GALAIS.

Le Président de séance,
Monsieur Jean Claude GOUNAUD

Le Secrétaire de séance,
Madame Myriam GALAIS